

Table des matières

1	Les causes de la guerre	2
1.1	Une évolution politique en Algérie à la fin de la Seconde Guerre mondiale . . .	2
1.2	De fortes inégalités économiques et sociales	2
1.3	Une domination coloniale mal vécue	3
2	La guerre d'Algérie	3
2.1	Vers le conflit	3
2.2	La guerre	4
2.3	Vers les négociations	5
3	Le règlement du conflit	5
3.1	Bilan et résolution du conflit	5
3.2	Une guerre qui n'en finit pas	6

I Les causes de la guerre

I.1 Une évolution politique en Algérie à la fin de la Seconde Guerre mondiale

Le nationalisme algérien monte en puissance après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les Algériens ayant participé à l'effort de guerre considèrent injuste d'être encore appelés « indigènes » et d'être perçus comme des sous-citoyens. Lors des défilés du 8 mai 1945, pour fêter la capitulation allemande, à Sétif et Guelma, le drapeau algérien est brandi et non français, ce qui conduit à des violences faisant une centaine de morts côté français et plusieurs milliers dans la population musulmane. Par ailleurs, l'affaiblissement de la France à la sortie de la guerre nourrit les velléités indépendantes des nationalistes algériens.

Deux mouvements politiques représentent le nationalisme algérien avant le conflit. L'UDMA (Union de défense de manifeste algérien), dirigée par Ferhat Abbas, ne revendique pas l'indépendance, mais une participation démocratique des Algériens au sein d'une Algérie fédérée à la France. Le MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques) de Messali Hadj réclame pour sa part la formation d'une assemblée constituante et le départ des troupes françaises d'Algérie.

C'est au sein de ce second mouvement qu'un groupe de six dissidents menés par Ahmed Ben Balla et Mohammed Boudiaf décident de passer à l'action : le 1er novembre 1954, ils organisent une dizaine d'attentats qui font 8 victimes et annoncent simultanément la formation d'un FLN (Front de libération national) dont le but est de l'indépendance immédiate.

I.2 De fortes inégalités économiques et sociales

Depuis 1848, l'Algérie est une colonie française organisée en trois départements : l'Algérois, le Constantinois et l'Oranais. Au début des années 1950, elle est peuplée par environ un million d'Européens (les « pieds-noirs ») et par environ 8,5 millions de musulmans. Ces derniers connaissent une croissance démographique bien plus élevée que celle des colons avec un taux de natalité de 45 pour mille.

Les inégalités économiques sont très fortes. Le niveau de vie des Français d'Algérie est supérieur à celui des musulmans : le salaire journalier d'un ouvrier agricole français est deux fois et demi supérieur à celui d'un algérien et la taille moyenne des exploitations agricoles des agriculteurs français. Des travaux récents de l'économiste Thomas Piketty (2018) montrent que les 10% les plus riches en Algérie détenaient 60% de la richesse du pays. Néanmoins, les colons riches ne représentent qu'une minorité des Français d'Algérie (environ 25 000), le reste appartenant à la classe moyenne ou aux classes populaires.

Les inégalités se retrouvent également dans le faible taux de scolarisation des enfants musulmans dans le primaire (20% seulement, contre 100% des jeunes Français). Par ailleurs, le taux de chômage élevé de la population musulmane se traduit en particulier par une misère importante dans les villes.

1.3 Une domination coloniale mal vécue

Il existe depuis 1947 une assemblée algérienne de 120 membres (60 élus par les Français, 60 par les musulmans) dotée en théorie d'une certaine autonomie. Mais le pouvoir appartient en réalité au gouverneur-général et à l'administration française. D'autre part, les élections du collège des représentants musulmans portent le plus souvent à l'assemblée des partisans de l'occupation française, ce qui les rend peu crédibles aux yeux de la masse des électeurs musulmans.

La participation à l'effort de guerre des Algériens n'a pas conduit à une amélioration de leur statut civique ou économique – l'égalité de prime entre les anciens combattants algériens et français n'est décidée par le Conseil constitutionnel français qu'en 2010.

En réponse au nationalisme algérien, la France cherche à écraser cette « insurrection », puisqu'elle considère que « l'Algérie c'est la France » (comme le déclare François Mitterrand en 1954 au moment de l'insurrection). Cela s'explique notamment par l'état de l'opinion publique française, traumatisée par la débâcle de 1940 et l'occupation. Celle-ci s'accroche encore à l'idée de la puissance coloniale de la France et l'« Algérie française » en particulier.

2 La guerre d'Algérie

2.1 Vers le conflit

La guerre d'Algérie débute à la Toussaint 1954 (« Toussaint rouge ») par 70 actions simultanées lancées par le FLN contre des bâtiments civils et militaires (attaques, bombes, attentats individuels). La proclamation d'une Armée de libération nationale (ALN), et la demande d'indépendance. Les résultats sont limités et la répression est sévère : la police et la gendarmerie démantèlent la plupart des réseaux du FLN, réduisant l'activité de ce dernier dans les zones montagneuses des Aurès et de la Kabylie. Le président du Conseil Pierre Mendès France envoie des renforts de police et propose des réformes refusées par l'Assemblée. Il envoie également Jacques Soustelle pour mettre en place des réformes sur place (pacification des zones rebelles, intégration de l'Algérie à la France par l'application loyale du statut de 1947, modernisation économique et sociale du pays, massification scolaire).

Le conflit prend réellement forme lors de l'été 1955. Le FLN organise le 20 et 21 août le soulèvement du Constantinois conduisant à l'attaque des quartiers européens des villes et des fermes isolées, faisant des centaines de morts. Il en résulte une répression double : des « ratonnades » spontanées par les civils européens, ainsi que l'action des autorités, conduisant à un millier de morts musulmans. Suite aux massacres du Constantinois, les Européens attendent une politique de répression sévère et Soustelle renonce aux réformes pour lutter absolument contre le FLN, tandis que les musulmans s'indignent de la répression aveugle, et rejoignent massivement les camps du FLN, y compris les plus modérés comme Ferhat Abbas. Les premiers appelés du contingent sont envoyés en Algérie tandis que les violences se multiplient :

les massacres perpétrés à l'initiative du FLN frappent des Européens et des musulmans accusés de « collaboration ». La répression française fait des milliers de morts. Si les attentats de 1954 ont suscité peu d'écho en métropole, l'Algérie est au cœur de la campagne électorale de 1955.

Le gouvernement de Front républicain de Guy Mollet en janvier 1956 cherche à mettre en place une politique conciliant à la fois les inquiétudes européennes et le mouvement indépendantiste, résumée par le triptyque « Cessez le feu, élections, négociations ». La France accepte de négocier le statut de l'Algérie, mais uniquement avec des dirigeants désignés par des élections libres c'est-à-dire lorsqu'il y a aura eu un cessez-le-feu et la défaite du FLN. L'Assemblée vote des « pouvoirs spéciaux » pour rétablir l'ordre en Algérie, et lance des « opérations de maintien de l'ordre » (200 000 à 400 000 hommes sur place). Le ministre résident en Algérie, le socialiste Robert Lacoste, laisse l'armée se conduire à sa guise et transformer l'Algérie en une province militaire. Les médias pour leur part évoquent pudiquement les " événements " d'Algérie. En réalité, deux ans après la fin de la guerre d'Indochine, la France mène une nouvelle guerre coloniale.

2.2 La guerre

Les frontières avec le Maroc et la Tunisie par où transitent les hommes et les armes à destination du FLN sont fermées, et à l'intérieur du territoire algérien, l'armée française quadrille le pays tout menant une activité d'assistance sociale afin de gagner les populations et d'isoler le FLN. À Alger, cette action est peu efficace, et Lacoste confie au général Jacques Massu, chef de la 10e division parachutiste, la lutte contre le terrorisme urbain. En janvier 1957 commence alors la bataille d'Alger, qui dure 9 mois, où les méthodes des parachutistes pour répondre aux attentats du FLN impliquent, en plus du contrôle systématique, la torture (qui devient une pratique systématique) et l'assassinat politique des « fellaghas ». Si la bataille d'Alger est gagnée militairement par la France, politiquement les méthodes de l'armée française accroissent l'hostilité des musulmans et le FLN fait régner la terreur contre ceux qui collaboreraient avec les Français. En février 1958, en vertu du « droit de suite », l'aviation française bombarde le village de Sait Sidi Youssef (qui servait de base au FLN), faisant 69 morts dont 21 enfants ce qui conduit à une vague d'indignation dans le monde. L'armée organise également le ratisage des campagnes algériennes, appuyée par 300 000 supplétifs.

La guerre d'Algérie affaiblit considérablement la IVe république. À l'international, l'ONU condamne la France pour ses actions, notamment au moment de son intervention en Egypte en 1956 pour prendre Suez et Port Saïd, tenu comme base arrière du FLN. Économiquement, la guerre conduit à l'inflation et au creusement du déficit budgétaire, ainsi qu'à la réduction des dépenses sociales. Dans l'opinion publique, l'opinion est divisée entre un mouvement pacifiste, en particulier chez les étudiants et les intellectuels comme Albert Camus qui souhaiterait une réconciliation. Le philosophe Francis Jeanson construit le « Réseau Jeanson », où les « porteurs de valise » transportent des fonds et des faux-papiers pour soutenir l'action du FLN. Le gouvernement répond aux pacifistes par des saisies de journaux, des poursuites judiciaires, des révocations, et une autre partie de l'opinion est toujours hostile à l'indépendance (peur des représailles, cruauté des méthodes du FLN). Enfin, politiquement, les gou-

vernements sont paralysés par l'abstention du principal parti de la majorité.

Le 13 mai 1958, l'investiture de Pierre Pflimlin comme président du Conseil débouche à l'instauration d'un pouvoir insurrectionnel, sous la houlette du général Salan, à qui le gouvernement - pour éviter de perdre la face – confie les pouvoirs civils et militaires. Le 15 mai, Salan fait appel à De Gaulle, et ce dernier gagne l'opinion à travers diverses conférences de presse, conduisant à son investiture le 1er juin. Le 4 juin, De Gaulle prononce son fameux discours « Je vous ai compris ».

2.3 Vers les négociations

De Gaulle va essayer de s'adapter aux circonstances. Après avoir proposé « la paix des braves » en septembre 1958 au FLN, le 16 septembre 1959 de Gaulle affirme qu'il est partisan de l'autodétermination. Le référendum de janvier 1961 montre qu'une large majorité de Français et d'Algériens (75 %) sont favorables à la fin de la guerre. Les négociations débutent avec le gouvernement provisoire de la République algérienne (GRPA), dirigé par Fehrat Abbas, installé au Caire.

Les partisans de l'Algérie française (armée, activistes) vont essayer sans succès de renverser la tendance contre de Gaulle. Ainsi, en avril 1961, une tentative de putsch par quatre généraux échoue face au refus des soldats de suivre le contingent, une série d'arrestations des partisans du putsch et une intervention télévisée du chef de l'État. Enfin, les activistes se regroupent au sein de l'Organisation armée secrète (OAS) qui, par un série d'attentats en France et en Algérie, s'efforce d'abord d'empêcher les négociations.

La violence s'étend également à la métropole : le 17 octobre 1961, la police parisienne se livre à une « ratonnade » après avoir dispersé une manifestation organisée par le FLN parisien pour protester contre le couvre-feu imposé aux Algériens de France. La répression ordonnée par le préfet de police Maurice Papon fait des dizaines de morts et des centaines de blessés.

3 Le règlement du conflit

3.1 Bilan et résolution du conflit

Les référendums proposés aux Français sur le principe d'autodétermination en Algérie en janvier 1961 ou sur l'approbation des accords d'Évian en avril 1962 remportent un succès important (75% de oui pour le premier et 90,6% pour le second). Le 18 mars 1962, les accords d'Évian sont signés : l'indépendance de l'Algérie est actée et la France s'engage à continuer de soutenir financièrement le pays pendant trois ans. Il reste un million de Français en Algérie qui bénéficient le droit de rester. Ahmed Ben Balla, le chef du FLN, devient le premier président du Conseil de l'Algérie indépendante.

Il n'y a pas de consensus sur le bilan humain de la guerre d'Algérie. D'après la France, plus de 24 600 soldats français ont été tués, 141 000 morts pour le FLN et l'ALN, et plus de 60

ooo victimes civiles, dont 49 000 algériens. D'après les sources algériennes, il y aurait eu entre 1 et 1,5 million de victimes civiles, et pour les historiens, le nombre de victimes civiles serait d'environ 430 000.

3.2 Une guerre qui n'en finit pas

Après les accords d'Évian, l'OAS tente de rendre leur application impossible par des actions terroristes, mais échoue à avoir un impact. Il mène alors une « politique de la terre brûlée » : la France rendra l'Algérie dans l'état où elle l'avait trouvée 130 ans auparavant, et lance une campagne de destructions systématiques. L'OAS entre alors en conflit avec l'armée française et les autorités, conduisant à une l'impossibilité d'une cohabitation entre Européens et musulmans. L'OAS ira jusqu'à une tentative d'assassinat du général de Gaulle lors de l'attentat du Petit-Clamart le 22 août 1962, où ce dernier échappe à la mort de justesse.

Face aux actions de l'OAS et des suites de la guerre, près de 900 000 pieds-noirs quittent l'Algérie par crainte des représailles du FLN et vont s'installer dans le sud de la France avec un complet sentiment de déracinement. Pour les harkis, ils s'enfuient soit en France, ne bénéficiant d'aucune reconnaissance, soit sont massacrés par les membres du FLN en guise de représailles.

